

OUVERTURE DU CONCOURS UNIQUE D'ENTREE DANS LES GRANDES ECOLES MILITAIRES ETRANGERES POUR L'ANNEE 2023

Il est ouvert pour l'année 2023, un concours unique pour le recrutement d'élèves-officiers destinés à former le vivier pour honorer les places de formation initiale d'élèves-officiers, attribuées par les grandes écoles militaires étrangères (Allemagne, Grande Bretagne, Brésil, France, Côte d'Ivoire, Grèce, Italie, Maroc, Niger, Bénin, Burkina-Faso, Turquie, Sri-Lanka, etc.).

Les épreuves physiques de présélection sont prévues les samedi 8 et dimanche 9 avril 2023, à Dakar, au stade Iba Mar DIOPet dans toutes zones militaires.

Les épreuves écrites, ouvertes seulement aux candidats ayant satisfait aux tests physiques se dérouleront les samedi 6 et dimanche 7 mai 2023 à Dakar.

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais des deux sexes remplissant les conditions suivantes :

Conditions communes à tous les candidats :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être célibataire sans enfant ;
- satisfaire aux conditions générales de recrutement dans les armées ;
- disposer d'un reçu de paiement des frais d'inscription ;
- être reconnu physiquement et médicalement apte par un médecin militaire.

Conditions spécifiques au recrutement niveau baccalauréat :

- être âgé de 18 ans au moins et de 21 ans au plus au 1^{er} septembre 2023 ;
- être titulaire du baccalauréat ou tout autre diplôme équivalent ou se présenter sous réserve d'obtention du baccalauréat.

Conditions spécifiques au recrutement niveau licence 3

- être âgé de 19 ans au moins et de 25 ans au plus au 1^{er} septembre 2023 ;
- être titulaire de la licence 3 ou d'une attestation de réussite ou de tout autre diplôme équivalent reconnu par le CAMES ou se présenter sous réserve d'obtention de la licence 3.

~~- être titulaire du certificat d'inscription en 3^{eme} année licence pour tout candidat sous réserve~~

- Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite sur papier ministre adressée au Ministre des Forces armées en précisant le niveau (BAC ou licence 3) et option choisie (Sciences ou lettres). Pour la licence 3 option sciences, les candidats devront préciser leur matière dominante (mathématiques, Sciences physiques ou Sciences de la Vie ou de la Terre) ;

- deux copies légalisées du certificat de nationalité sénégalaise ;
- trois extraits d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- deux casiers judiciaires n°3 datant de moins de trois mois ;
- deux copies légalisées du diplôme exigé (bac-licence 3) ;
- un certificat de scolarité de la classe de terminale ou un certificat d'inscription en licence 3 pour tout candidat se présentant sous réserve ;
- un certificat médical d'aptitude datant de moins de trois mois délivré par un médecin militaire ;
- quatre photos d'identités récentes
- une enveloppe timbrée grand format portant l'adresse complète et le numéro de téléphone du candidat ;
- deux certificats de résidence datant de moins de trois mois ;
- un reçu de paiement des frais d'inscription d'un montant de 5 500 francs CFA non remboursable versé à **ECOKBANK compte CCA n° 094 01001 10033920900484** .

Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert dans toutes zones militaires pour compter du **lundi 19 décembre 2022**.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 10 mars 2023 à 17h00**.